

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 1^{er} FEVRIER 2023

N° de délibération : 09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier février à dix-huit heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Nevers, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 29 VOTANTS : 30
DATE DE LA CONVOCATION	26/01/2023
VOTE	POUR : 30 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Étaient présents :

Adrien AUFEVRE, Michel BARRIERE, Pierre BILLARD, Patrick BONDEUX, Sylvain COINTAT, Françoise CROTTET-FIGEAT, Manuel DE JESUS, François DIOT, Christophe FRAGNY, Rose-Marie GERBE, Daniel GILLONNIER, Jean-Louis GUTIERREZ, Eric GUYOT, Gilles JACQUET, Julien JOUHANNEAU, Raymond LE VAN, Emmanuel LOCTIN, Dominique MAURIN, Jacques MERCIER, Rémy PASQUET, Alexis PLISSON, Yves RAVET, Régine ROY, Olivier SICOT, Christine VINGDIOLET et Anne WOZNIAK

Étaient présents en tant que suppléants :

Jean-Luc CLEAU, Alain HERTELOUP et Patrick RAPEAU

Étaient représentés (pouvoirs) :

Denis THURIOT a donné pouvoir à Manuel DE JESUS

Monsieur Alexis PLISSON est nommé secrétaire de séance.

**OBJET : Participation à l'opération
« Epicerie associatives Monépi » de Bouge ton Coq**

Bouge Ton Coq est un mouvement citoyen qui se donne pour ambition d'aider et d'unir tous ceux qui font vivre les territoires.

Cette association porte une opération intitulée « épicerie associatives Monépi », qui part d'un constat simple : plus de 60% des communes rurales n'ont plus aucun commerce. Les modèles de l'économie traditionnelle sont bien souvent inopérants pour faire face à cette désertification commerciale – qui est aussi un assèchement du lien social et de toute l'économie du territoire.

Aussi, elle promeut une autre forme d'épicerie qui existe déjà et permet de conjuguer lien social, efficacité économique et alimentation saine : les épicerie citoyennes. Une épicerie sous forme associative qui est gérée par les citoyens eux-mêmes. Chacun donne 2h de son temps par mois pour faire tourner la boutique.

Il s'agit d'une épicerie qui ne vend que des produits choisis par les consommateurs dont 75% en circuit-court. Chacun passe sa commande sur le site de l'épicerie et elle arrive jusqu'à vous grâce à la livraison groupée. Un commerce sans charge et sans marge pour rémunérer les producteurs locaux au juste prix. Comme la gestion est désintéressée, aucune marge ne s'applique à la vente. Il est possible d'y développer d'autres activités en fonction des choix locaux : prendre un café entre voisins, recevoir des colis, créer un potager... Un logiciel de gestion spécifique (MonEpi) permet de gérer toutes les dimensions de votre épicerie (comptabilité, référencement des produits, planning des bénévoles...).

L'association est en cours de contractualisation avec le Conseil Départemental qui souhaite s'appuyer également sur les Pays pour déployer ce dispositif auprès des communes intéressées.

Cette démarche, qui n'engage pas financièrement le Pays, est complémentaire aux dispositifs existants pour soutenir, créer ou développer les commerces de village ou de centre-bourg.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- valide l'engagement du Pays dans la démarche de déploiement du dispositif «association Monépi » sur le territoire ;
- autorise le Président à signer tout document y afférent.

Le Président,
Eric GUYOT



**Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 1^{er} février 2023**

